

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : 70

I. II. VI. VII.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté de communes Villersexel, 144, rue de la Prairie , Point(s) de contact : Stéphane DAVID, Directeur des services, 70110, VILLERSEXEL. Courriel : dgs@cc-villersexel.fr. Code NUTS : FRC23.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://e-marchespublics.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://e-marchespublics.com>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public portant sur les accueils collectifs de mineurs et les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Numéro de référence : DSP-CLSH/2022

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Prestations de services.

Descripteur principal : 92000000.

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Gestion et exploitation des 5 centres périscolaires de la Communauté de communes du Pays de Villersexel: Villersexel, Esprels, Athesans, Courchaton et Fallon.

Les missions générales du délégataire seront les suivantes :

- Inscription des enfants et optimisation du taux de fréquentation ;
- Organisation, gestion administrative, financière et technique, coordination et animation des structures ;
- Recrutement du personnel selon les besoins du service, mise à disposition des moyens humains nécessaires à l'exploitation du service, gestion des ressources humaines ;
- Respect des taux d'encadrement légaux en vigueur,
- Mise en place d'activités pédagogiques en lien avec les objectifs éducatifs de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel,
- Respect du rythme de l'enfant, de ses besoins affectifs, intellectuels et moteurs,
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène ;
- Perception des recettes liées à l'activité du service ;
- Entretien, maintenance, réparations et, dans les conditions précisées dans le contrat, renouvellement du matériel pédagogique participant aux animations ;
- Mise à disposition, entretien, maintenance, réparations et renouvellement des moyens matériels nécessaires à son exploitation ;
- Gestion des relations avec les usagers ;
- Communication pour la promotion des offres de service ;
- Suivi des relations avec l'ensemble des partenaires ;
- Nettoyage des locaux dédiés aux temps d'accueils périscolaire et extrascolaire.

II.1.5) Valeur totale estimée :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Prestations de services.

Code CPV principal : 92000000.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC23|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Gestion et exploitation des 5 centres périscolaires: Villersexel, Esprels, Athesans, Courchaton et Fallon.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

1. Prix
2. Qualité du service rendu aux usagers
3. Qualité de l'encadrement

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession

Début : 01 Septembre 2022 - Fin : 31 Aout 2027

I.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Lettre de candidature (DC1 ou équivalent)

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

16 Mai 2022 à 17:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Un avis de renouvellement de la concession sera publié au 1er semestre 2027

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier, 25044 Besançon ,
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr .

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier, 25044 Besançon ,
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr .

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

2022-04-14